



HAL
open science

Introduction : Monarchies censitaires

Olivier Tort, Corinne Legoy

► **To cite this version:**

Olivier Tort, Corinne Legoy. Introduction : Monarchies censitaires. *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, 2020, 2020/1 (31), pp.11-18. hal-04078291

HAL Id: hal-04078291

<https://univ-artois.hal.science/hal-04078291v1>

Submitted on 22 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright



INTRODUCTION

[Corinne Legoy](#), [Olivier Tort](#)

Presses universitaires de Rennes | « [Parlement\[s\]](#), [Revue d'histoire politique](#) »

2020/1 N° 31 | pages 11 à 18

ISSN 1768-6520

ISBN 9782753579996

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-parlements-2020-1-page-11.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Presses universitaires de Rennes.

© Presses universitaires de Rennes. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

INTRODUCTION

Corinne LEGOY

Maître de conférences à l'université d'Orléans, POLEN
clegoy arobase gmail.com

Olivier TORT

Maître de conférences à l'université d'Artois, CREHS
olivier.tort arobase wanadoo.fr

Restauration et monarchie de Juillet apparaissent souvent comme une période d'éloignement maximal entre le peuple français et ses élites. Le mécanisme du suffrage censitaire, qui caractérise ces deux régimes et restreint à l'extrême le droit de vote, semble l'illustration même d'un processus de cloisonnement des notables, séparés de la nation : moins de 100 000 électeurs votent sous la Restauration ; ils ne sont toujours que 240 000 lors des élections législatives d'août 1846, dans une France d'environ 36 millions d'habitants. L'élitisme des âges censitaires ne saurait, au demeurant, se résumer à la figure singulière du riche électeur ou aux parlementaires des deux Chambres. Il trouve à s'incarner à la cour, auprès de la famille royale, parmi les évêques, ou encore chez les officiers supérieurs d'une armée profondément transformée par la chute de l'Empire napoléonien. Alors que les écrivains à succès s'agrègent aussi, peu ou prou, à ce monde d'en haut, quelques grandes crises donnent une traduction paroxystique à l'apparent divorce entre la France et ses notables, que n'atténue guère en 1830 le passage à la « monarchie bourgeoise » de Louis-Philippe.

Le regard empreint de mépris social jeté par le baron d'Haussez, ministre déchu de Charles X, sur les foules insurgées de 1830, témoigne de la méfiance profonde, confinant au dégoût, de certaines

élites de la Restauration vis-à-vis du peuple. Mais c'est, au fond, un ressort semblable qui, en février 1848, nourrit l'obstination, analysée par Vincent Chai, de la majorité Guizot lors des débats cruciaux sur le vote de l'adresse en réponse au discours du trône : l'incapacité du pouvoir à lire l'adversité politique en dehors du schéma disqualifiant des passions aveugles rend inaudibles les avertissements de « conservateurs réformistes », qui perçoivent le caractère délétère de cette dichotomie exacerbée entre peuple et élites.

Pourtant, si forte que soit la fracture inhérente à l'élitisme officiel du système, il existe aussi des mouvements de convergence avec le reste de la population qu'il importe de ne pas minimiser. Certains Français, bien qu'exclus du vote et parfois fort critiques à l'égard des oligarchies dominantes, n'hésitent pas à utiliser le régime en place, voire à l'instrumentaliser, pour défendre une sensibilité partisane, un terroir, une réputation ou des intérêts corporatistes, en ayant recours à des moyens, des supports ou des subterfuges pour le moins variés. Les élites sociales ne constituent pas non plus, au demeurant, un bloc monolithique : elles défendent des intérêts multiples et reflètent aussi les aspirations diverses et contradictoires de la société française. La fragmentation des groupes parlementaires leur fait écho, ainsi que les témoignages rédigés par le personnel politique et administratif de l'époque, souvent mordants à l'égard de ceux qui, en principe, leur sont proches¹.

En réaction, l'anti-élitisme populaire ne prend pas la même signification, selon qu'il est *rouge*, *blanc*, ou plus superficiellement politisé. Ainsi, au moment où l'affrontement entre classes sociales commence à devenir un lieu commun, les lignes de fracture obéissent à des logiques plus complexes et à des recompositions inattendues, liées aux soubresauts de l'Histoire. C'est précisément l'objet de ce numéro que de

1 Signalons quelques publications récentes de souvenirs inédits d'acteurs nationaux ou locaux de l'époque : parmi les plus intéressantes, COMTE DE CORBIÈRE, *Souvenirs de la Restauration*, publ. HEUDRÉ Bernard, Rennes, PUR, 2012, coll. « Mémoire commune » ; CONCHON Hippolyte, *Mémoires de M. Conchon, maire de Clermont-Ferrand, sur les troubles de cette ville en 1841*, publ. CARON Jean-Claude, Clermont-Ferrand, PU Blaise-Pascal, 2017 ; DE TOCQUEVILLE Hervé (père d'Alexis et préfet sous la Restauration), *Mémoires d'Hervé Clérel, comte de Tocqueville 1772-1856*, publ. BENOÎT Jean-Louis (collab. AUZEL Jean-Baptiste, FRÉRET Nicole et LIPPI Christian), Saint-Lô, Archives départementales de la Manche, 2019.

souligner la diversité des liens et des rapports noués entre les Français et les deux monarchies constitutionnelles successives.

Commençons par la caricature. À l'aube de la monarchie de Juillet, Charles Philippon, en quelques mots acerbes, définit le régime de son temps : « Qu'est-ce qu'un gouvernement constitutionnel? C'est une grande baraque où un petit nombre de privilégiés se disputent à qui dansera, sautera, voltigera sur la corde du pouvoir », et « c'est le peuple qui fait les frais de ce spectacle d'acrobates² ». Ce constat caustique du directeur de *La Caricature* est rappelé par Emmanuel Fureix dans son commentaire de la gravure satirique de Daumier contre le comte de Lobau, présentée en couverture de ce numéro ; il fut partagé par nombre de contemporains jusqu'à alimenter une opposition protéiforme, active et très hostile aux monarchies censitaires. Jusqu'aux Trois Glorieuses, la réutilisation des canons de la caricature forgés sous la Révolution française atténue sensiblement la singularité et la nouveauté de ces satires iconographiques³. Par la suite, l'affinement et la personnalisation croissante des caricatures par les grands dessinateurs hostiles à la monarchie de Juillet vont de pair avec les progrès rapides de la politisation au sein de la société française ; il existe désormais un public instruit suffisamment nombreux pour se moquer du régime et des importants du jour, mais aussi des seconds couteaux de la vie politique, nommément identifiés et reconnus.

Les chansonniers ne sont pas en reste qui ironisent à foison, à la suite de Béranger, sur les « ventrus », ces députés aux idées floues, prêts à se vendre au pouvoir pour un plantureux dîner. Bien qu'en nombre relativement limité jusqu'en 1848, les chansons consacrées à l'exercice du droit de vote participent aussi de cette démarche caricaturale, destinée à initier les cercles militants d'opposition, puis des couches sociales plus larges, à la critique du régime en place et de ses élites. Les grands chansonniers libéraux de la Restauration tendent certes davantage à critiquer les irrégularités du scrutin ou des représentants jugés indignes, corrompus ou rétrogrades, qu'à remettre en cause le principe du système censitaire. Ainsi que le souligne Sophie-Anne

2 *La Caricature*, 18 août 1831.

3 Voir à ce sujet ALLORANT Pierre, BORRELL Alexandre et GARRIGUES Jean (dir.), *Deux siècles de caricatures politiques et parlementaires*, Arras, Artois Presses Université, 2019, p. 26-33.

Leterrier dans l'article qu'elle leur consacre, ce n'est qu'après 1830, et sous la plume d'auteurs souvent obscurs ou anonymes, que la chanson se fait peu à peu l'écho de critiques plus systémiques et radicales, quoiqu'encore assez imprécises, contre la logique censitaire elle-même.

L'antiélitisme n'emprunte cependant pas seulement les voies de la chanson ou du dessin satirique. La littérature de mœurs, analysée par Andrew Counter, s'en fait également l'écho, à travers des romans à thèse piquants ou édifiants, qui prospèrent à la fin de la Restauration pour soutenir la cause libérale contre le parti royaliste. Leurs auteurs sont souvent des serviteurs de l'Empire mis sur la touche, à l'instar de l'ancien sous-préfet Étienne de Lamothe-Langon ou de l'officier de cavalerie Auguste Ricard. Promoteurs résolu d'une « classe moyenne » aux contours imprécis, ces écrivains dressent le portrait d'une aristocratie vénale et dégénérée, dont le salut moral ne serait envisageable qu'en acceptant de bon cœur la perte d'identité et la mésalliance – à l'image de cet aristocrate choisissant d'épouser la grisette à laquelle il a fait un enfant, se mettant ainsi au ban de son milieu d'origine. Cet appel à l'auto-dissolution de la classe adverse se double, sous les plumes les plus radicales, d'une haine plus globale des riches et d'un discours anti-ploutocratique potentiellement beaucoup plus subversif.

Loin de ce monde de fiction et sur le terrain de la vie réelle, certains notables en voie de marginalisation agissent dans une direction analogue, plus ou moins discrètement hostile aux élites en place ; la dynastie Kellermann, étudiée par Gilles Malandain, en constitue un exemple archétypal. Tandis que le maréchal de Kellermann, héros de 1792, avait fait un pied de nez *post mortem* à la Restauration, en faisant enterrer son cœur à Valmy, avec un monument commémoratif explicite, son petit-fils Edmond choisit, lui, à l'inverse, la cause légitimiste pour attaquer le régime de Juillet, qui ne sait pas mieux que le précédent honorer convenablement sa famille. Entre les deux, l'acrimonie du père d'Edmond à l'égard de l'Empire et de ses fausses gloires, qui lui contestent le rôle qu'il avait joué à Marengo, montre la difficulté de toute fusion des élites, bien au-delà du clivage simpliste entre noblesse d'Ancien régime et noblesse d'Empire.

Cet antiélitisme résonne jusque dans l'enceinte parlementaire, notamment à travers le compte rendu des pétitions mais c'est logi-

quement la presse politique, ressuscitée à partir de 1814, qui en constitue la principale caisse de résonance. Ces vifs débats ne sont pas réservés au monde profane et ils divisent également la mouvance catholique. Rémy Hème de Lacotte, qui étudie la campagne médiatique en faveur des prêtres ruraux, à partir de l'ouvrage offensif des frères Allignol paru en 1839, souligne combien le système concordataire a consolidé le pouvoir des évêques, au détriment de prêtres desservants soumis à leur autorité exclusive. Jusqu'à la révolution de 1848, les démarches visant à défendre, face à leur hiérarchie, la marge de manœuvre de prêtres locaux aux idées réformistes parfois fort avancées suscitent un accueil pour le moins contrasté, dans la presse confessionnelle comme dans la presse générale. Ceci met en exergue l'extrême fragmentation de l'opinion publique autour de ces débats anti-élitistes, *a fortiori* quand la question religieuse se greffe à la question sociale.

Mises ici en regard, toutes ces attaques, par-delà la diversité de leurs prétextes, constituent un vaste discours, cohérent dans ses récurrences, contre les logiques censitaires : les compromissions, grandes trahisons ou petits accommodements, d'élites médiocres prêtes à tout pour conserver une parcelle de pouvoir, sont stigmatisées, de même que le favoritisme et la corruption régnant en maîtres. L'exclusion politique du grand nombre se voit simultanément dénoncée par des challengers qui tentent d'imposer leur propre domination, en mobilisant « le peuple » à leurs côtés sous une bannière commune progressiste.

Face à cette réactivation virulente du discours anti-élitiste, la rhétorique victimaire fondée sur le souvenir doloriste des persécutions passées constitue une réplique des élites en place pour tenter de garder le pouvoir en délégitimant moralement l'adversaire. Sous la Restauration en particulier, l'exploitation mémorielle du procès et de la mise à mort de Marie-Antoinette, analysée par Emmanuel de Waresquiel, atteint un paroxysme qui en fait un élément capital de la propagande du régime. On voit alors se mettre en place la logique des discours de repentance, qui visent à évacuer les rhétoriques sociales contestataires, à mettre à distance les logiques d'antagonismes de classes, et à perpétuer ainsi des dominations à la légitimité fragile, grâce à un chantage sentimental à prétention unanime, fondé sur le ressassement mémoriel. Cette rhétorique redoutable et manipulatrice

s'est en quelque sorte cristallisée durant les monarchies censitaires, avant d'être réutilisée, sous d'autres avatars, à l'ère démocratique.

À gauche, on défend, de manière attendue, une vision plus positive de la révolution. La Glorieuse révolution britannique est vantée par les libéraux modérés espérant un changement dynastique à l'époque du règne de Charles X. Quant à la Révolution française, elle apparaît comme un horizon de référence omniprésent, nécessitant il est vrai quelques précautions oratoires sous le règne des derniers Bourbons, avant d'être davantage banalisé à partir de 1830. Du testament de Marie-Antoinette, révélé au début de la Restauration, au souvenir héroïque de Valmy, en passant par la réutilisation des timbres musicaux de chansons révolutionnaires ou contre-révolutionnaires, tout fait sens, au prisme de 1789 et de 1793. Lors des grandes crises parlementaires, les débats bruissent vite d'allusions à ce passé aussi fameux que redouté, ce que Vincent Chai souligne dans son étude des discussions de janvier 1848. Loin d'être une simple ombre portée un peu désincarnée, le souvenir de la Révolution exerce ainsi un poids affectif constant, et constitue une arme maniée par tous, durant la Restauration et la monarchie de Juillet.

Qu'il s'agisse de défendre l'oligarchie dominante, ou au contraire de la contester et d'en redéfinir les contours au profit de compétiteurs impatients ou d'ennemis irréconciliables, la période est donc fortement marquée, dans les discours, par ce combat mené autour de la thématique élitiste. Elle ne s'y réduit pourtant pas, et là est une autre visée de ce numéro que d'opérer un retour sans schématisme sur une époque qui donne aussi parfois à voir des épisodes, bien moins connus, de convergence sociale et politique. Le rôle des individus et de leur intelligence singulière prend alors le pas sur les réflexes grégaires et sur les conditionnements mécaniques fondés sur l'appartenance à un groupe. Pierre Karila-Cohen en révèle un exemple particulièrement significatif, à travers la surprenante popularité du très jeune sous-préfet Janvier, fils d'un député rallié à Guizot, auprès du peuple de Dinan, qui pétitionne en masse pour obtenir son maintien après la révolution de 1848. La liste des pétitionnaires montre la nette domination des gens de métier, petits artisans aux antipodes des puissances d'argent choyées par le régime louis-philippard. Quand bien même son père avait frayé jadis avec Lamartine, avant que ce

dernier ne glisse vers le républicanisme, le sous-préfet ne manifeste, en apparence, aucune divergence idéologique avec le conservatisme doctrinaire du gouvernement orléaniste. C'est, semble-t-il, sa personnalité et la manière dont il incarne sa fonction qui lui permettent de transcender les clivages idéologiques et de briser ce mur invisible entre les élites et le peuple, préservant ainsi, malgré les circonstances, la confiance dont il jouit localement. Le professionnalisme de cet administrateur soucieux de répondre aux besoins de ses administrés paraît se doubler d'une sympathie aux autres et d'une générosité efficace dans l'exercice de ses fonctions qui engendre, en retour, la reconnaissance spectaculaire des gens modestes à son endroit. Cette légitimation, par le peuple lui-même, d'un responsable conservateur comme incarnation de l'élite locale constitue, d'une certaine manière, le contrepoint atypique d'une réalité vécue, face au combat partisan visant à délégitimer par principe, par tous moyens et de façon incessante, l'élite dirigeante de ce temps.

Lumière est également jetée sur une autre histoire du premier XIX^e siècle : celle d'un temps de fluidité ou de labilité des parcours, des engagements et des affrontements. La complexité des rapports sociaux et la question du déclassé évoquées par Judith Lyon-Caen et Anne-Emmanuelle Demartini en constituent un volet essentiel. Se révèle ainsi – ce que les apports de l'historiographie récente ont contribué à montrer – combien ces âges sont loin de l'atonie politique qui leur fut longtemps associée. Au gré des différentes contributions, le rôle crucial de ces périodes pour la politisation apparaît plus important encore qu'on ne l'imaginait, à travers l'élargissement social des pratiques d'écriture et des prises de parole qu'illustrent tant la production chansonnière que les pétitions, ou grâce à l'instillation d'enjeux politiques dans des questions apparemment autonomes, à l'image des revendications en faveur du bas-clergé. Nonobstant la restriction du champ légal de l'expression politique, le débat public apparaît aussi remarquable par sa vigueur que par sa qualité argumentative.

Deux varia, aux perspectives un peu différentes, viennent compléter ce dossier. Alors que la monarchie de Juillet fait à nouveau du Panthéon un monument dédié au culte des grands hommes, Sylvain Nicolle souligne l'âpreté des débats parlementaires, tout au long des années 1830, pour choisir les panthéonisés et donner un

cadre légal à la procédure. Pour le régime orléaniste, la priorité la plus urgente est de maintenir la logique sélective de la monarchie parlementaire, en résistant aux pressions de l'extrême-gauche, désireuse de son côté de faire avaliser des panthéonisations dictées par la rue et les émeutiers radicaux. Pierre-Marie Delpu, quant à lui, met en lumière un phénomène original et méconnu : quand le printemps des peuples de 1848 fait s'effondrer les trônes européens, on assiste alors dans les campagnes napolitaines à l'éclosion de « souverains de village », qui se substituent localement à l'autorité défaillante. Cela pourrait passer pour une dérision carnavalesque du pouvoir déchu, s'il ne s'agissait avant tout de donner un vernis de légitimité et une structuration symbolique à l'émeute, reprenant à l'ennemi ses codes et ses usages, dans une frontière poreuse entre monarchie et république.